

Carita's Post



Caritas
Secours
Liège

L'ÉDITO

Un nouveau Noël et une nouvelle manière pour vous d'agir près de chez vous en soutenant le réseau de projets actifs dans l'aide sociale de proximité !

Comment soutenir Caritas Secours délégation de Liège en bénéficiant de la défiscalisation ?

Il vous suffit de verser 40€ (ou plus) par an sur le compte BE 04 2400 8007 6231. Mentionnez, ou non, le numéro de projet que vous souhaitez soutenir. Des numéros que l'on retrouve dans le flyer ci-joint ou sur notre site web. Legs et donations sont également acceptés.

Nous venons en aide aux associations actives dans l'aide sociale envers les jeunes, les migrants, les publics précarisés, les personnes en situation de handicap ou en quête de logement...

Caritas Secours francophone ne bénéficie d'aucune aide publique, seuls vos dons nous font exister. Notre objectif : **faire reculer la pauvreté.**

PÉRIODIQUE ÉDITÉ PAR
CARITAS SECOURS DÉLÉGATION DE LIÈGE
RUE DES PRÉMONTRÉS 40 – 4000 LIÈGE
TEL. : 04 229 79 32 – 0486 26 23 21
WWW.CARITASECOURS.LIÈGE.BE

ZOOM SUR NOËL

Encore un soir de Noël où certains manqueront de chaleur et peut-être de pain. Encore un soir de Noël où les associations du réseau Caritas Secours Liège tâcheront d'accompagner au mieux les bénéficiaires de leur présence, de leur aide et de leur mot. Pas plus qu'un autre mois, décembre n'est celui qui permet à tous de sourire complètement. Pourtant, à Caritas Liège, on s'y attèle sans frein. 2017 aura vu de nombreux projets mis en place, encore et toujours grâce à votre générosité. Ils nous auront permis de loger de jeunes mamans, de recréer du lien social dans des quartiers de Liège, de Hannut, de renforcer les projets sociaux à Seraing ou à Verviers grâce à vos dons. Souhaitez-vous poursuivre le chemin avec nous en 2018 ?

Cette nouvelle version de l'appel de Noël vous donne à voir ce que nous avons réalisé ensemble cette année. Ce n'est qu'un bref aperçu. Merci à vous. Merci pour tout.

Nous vous adressons du fond du cœur, au nom aussi des porteurs de ces projets, un immense merci.

Nous vous souhaitons également nos meilleurs vœux pour 2018. Que cette nouvelle année soit ce que vous déciderez d'en faire ; nous, on a déjà une petite idée... Entreprendre la marche vers Noël, convaincus, qu'ensemble, tout est possible. La preuve !

Joyeuses fêtes à tous et bonne santé !

Régine KERZMANN
Coordinatrice

Baudouin CHARPENTIER
Vicaire épiscopal

CARITA'S DAY

Le rendez-vous annuel du réseau s'est tenu le 13 octobre dernier, à l'Espace Prémontrés, en présence de Monseigneur Jean-Pierre Delville et les représentants des projets partenaires du réseau. On y a abor-



dé l'enseignement social de l'Eglise, le logement, l'aide alimentaire, la problématique des migrants.



CARITAS SECOURS LIÈGE, un réseau de 52 associations partenaires

Elles nous ont rejoints cette année :

- L'ASBL Plateforme sociale des Hauteurs, à Liège, regroupant quatre associations parmi lesquelles Partage Accueil et Solidarité, l'ASBL Ste Walburge, le Service Social Liège-Ouest, et St Vincent de Paul de la paroisse Ste-Walburge. Ensemble, elles proposent un service social d'accompagnement, un jardin partagé, des formations FLE, des animations, des colis alimentaires...
- L'ASBL ACIEW - Les Ecuries, à Nivezé - un centre équestre accueillant entre autres de nombreux jeunes de l'enseignement spécial.
- L'ASBL Oasis familiale à Hannut - une école de devoir, aussi halte-accueil, centre de planning et proposant des animations de vacances, ainsi qu'un repas au soir du réveil...



AGENDA

14/01/2018, à 10h.

En la **Cathédrale St Paul** de Liège, eucharistie avec des migrants, présidée par Mgr J-P Delville, à l'occasion de la journée mondiale des Migrants.

02/03/2018, de 10h à 16h.

6^{ème} Printemps du Cœur aura lieu en l'église Saint-Vincent (Liège Vennes-Fétinne), à proximité du Pont de Fragnée, le **vendredi 2 mars 2018 de 10h à 16h**. Grande récolte de vivres et de vêtements au profit des bénéficiaires du réseau. En collaboration avec le CLSS, Conférence St Vincent de Paul et, cette année, avec les jeunes des écoles de l'enseignement libre.

Le Printemps du Cœur - 2017



LA PRÉCARITÉ EN CHIFFRES

Sont considérées comme pauvres aujourd'hui, les personnes vivant avec :

- moins de 1.100 €/mois pour une personne seule
- moins de 1.650 €/mois pour un couple
- moins de 2.310 €/mois pour une famille avec 2 jeunes enfants.
- ▶ 56% des Belges vivent dans un ménage ayant des difficultés ou de très grandes difficultés à boucler leur budget.
- ▶ 26,3 %, c'est le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion so-

ciale en Wallonie où plus d'un habitant sur quatre vit dans un ménage en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

- ▶ 15,5% de la population sous le seuil de pauvreté: les chiffres de la misère en Belgique

En 2017, plus de 1,8 million de personnes font du bénévolat au sens large, près d'un Belge sur cinq.

1.166.000 personnes correspondent à la définition légale du volontaire. Le volontariat n'a

FAITES UN LEGS, UNE DONATION, CONTACTEZ VOTRE NOTAIRE

Vous n'avez pas d'héritier en ligne directe mais souhaitez léguer à une ou plusieurs personnes éloignées (soumises à des droits de successions allant jusqu'à 80%) en plus de léguer une partie en faveur d'une association comme Caritas Secours francophone délégation de Liège (soumise à des droits de succession de 12,5% à Bruxelles, 7% en Wallonie et 8,5% en Flandres). La loi prévoit de pouvoir faire bénéficier une personne d'un legs libre de tout droit de succession, pour autant qu'une association prenne en charge le paiement entier des droits de succession. Dans ce cas, il faut évidemment veiller à ce que l'association bénéficie d'un legs suffisant pour pouvoir prendre en charge la totalité des droits de succession. Votre notaire pourra vous aider à faire les calculs.

LES LEGS EN DUO

Il existe 3 types de legs différents :

- Le legs universel : concerne tous les biens de votre succession, excepté la part que vous léguerez via un autre

legs, qu'il soit à titre particulier ou universel.

- Le legs à titre universel : concerne un pourcentage déterminé de vos biens.
- Le legs à titre particulier : concerne une somme d'argent déterminée ou un bien précis, tels qu'une habitation, un bijou, un tableau...

DONATIONS

Il existe deux types de donations :

- Le don manuel : il s'agit de la transmission directe et informelle d'un bien (liquidités, bijoux, meubles, etc...) à une association. Aucun impôt n'est dû pour cette donation.
- Le don par acte notarié : la donation de biens immobiliers doit se faire par acte notarié et cela est soumis à des droits de donations de 7% en Wallonie ainsi qu'à Bruxelles et de 5,5 % en Flandres.

Pour plus d'informations, adressez-vous à votre notaire ou www.notaire.be.

PROJETS CONCRÉTISÉS AUSSI EN 2017

OUVERTURE AVE-MARENGO

« Accueil, Accompagnement Social, Aide Alimentaire », les maîtres mots du projet de Service social et d'accompagnement du quartier St Léonard à Liège AVE-Marengo. C'est dans des locaux rénovés situés au cœur du quartier St-Léonard, au cœur de Liège, et avec le soutien de l'Unité pastorale Saint-Lambert et de Caritas Secours Liège, qu'un nouveau service a ouvert ses portes aux personnes en difficultés. Son fonctionnement bénéficie d'un agrément partiellement subventionné par la Wallonie.

L'association Casa Béthanie a été créée à Liège en septembre à l'initiative du diocèse de Liège, de la Compagnie des Filles de la Charité de St Vincent de Paul, de Caritas Secours Liège. La «Casa Béthanie» est un appartement partagé dans le quartier de Saint-Denis, au cœur de Liège, où vivent des femmes auparavant sans domicile fixe et de jeunes femmes actives volontaires (entre 20 et 45 ans). Celles-ci s'engagent, en plus de leur travail et de leurs activités personnelles, à se rendre présentes et disponibles auprès des personnes avec qui elles vivent...Intéressée ou curieuse ? Info Soeur Bérengère au 0491/49.64.01 - berengerenoeel@yahoo.fr

**sources www.iweps.be
- IDD - Fondation Roi Baudouin.